



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n°4427 du 28/05/2013

ERRATA à la Circulaire n° 4350 « Épreuves de qualification – Composition du jury de qualification – Certification »

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
 Libre subventionné
 libre professionnel
 libre non
confessionnel)
 Officiel subventionné
 Niveaux : Secondaire ordinaire

Type de circulaire

- Circulaire administrative
 Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 01/09/2012
 Du au

Documents à renvoyer

- Oui
 Date limite :
 Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Sanction des études, épreuves de qualification, certificat de qualification, jury de qualification, CPU, recours interne, certification par unités

Destinataires de la circulaire

- Aux pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire ordinaire subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directions des établissements d'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux membres du Service de Vérification ;
- Aux membres du Service général de l'Inspection ;

Pour information :

- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents ;

Signataire

Administration : Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique (AGERS)
Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO)
Mme Lise-Anne Hanse, Directrice générale

Personnes de contact

Service ou Association : Service de la Sanction des études, des Jurys et de la Règlementation.

Nom et prénom	Téléphone	Email
Mlle Pascale COENEN	02/690.82.49	pascale.coenen@cfwb.be
Mlle Isabelle D'HAERYERE	02/690.85.09	isabelle.dhaeyere@cfwb.be
Mlle Julie LEPOUTRE	02/690.87.06	julie.lepoutre@cfwb.be

Service ou Association : Service Conventions sectorielles Cefa Site « Mon Métier Mon Avenir »

Nom et prénom	Téléphone	Email
M. Alain VALEMBOIS	02/690.87.08	alain.valembois@cfwb.be

INTRODUCTION

Une information erronée a été constatée à l'annexe III de la Circulaire n° 4350 « Épreuves de qualification – Composition du jury de qualification – Certification ».

En effet, l'ordre des UAA de l'option de base groupée *Coiffeur/Coiffeuse* n'est pas le même que celui repris à l'annexe de *l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 décembre 2012 définissant le modèle d'attestation de validation d'une unité d'acquis d'apprentissage délivrée dans le régime expérimental de la Certification par Unités d'Acquis d'apprentissage (CPU)*.

Le document corrigé est joint à la présente en vue d'être annexé à la Circulaire n°4350 précitée et de remplacer l'annexe référencée de façon identique.

Je vous en souhaite bonne lecture.

La Directrice générale

Lise-Anne HANSE

Annexe à l'ATTESTATION DE VALIDATION D'UNE UNITE D'ACQUIS
D'APPRENTISSAGE
délivrée dans le régime expérimental de la CPU

Liste des options de base groupées concernées, des référentiels expérimentaux et des UAA.

a) Option de base groupée : *Coiffeur/Coiffeuse*

Référentiel expérimental : *Coiffeur - Coiffeuse*

- UAA n° 1 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adaptés pour Dame.
- UAA n° 2 : Réaliser un shampoing, des soins spécifiques, une permanente ou un défrisage et un *touching* adaptés pour Dame et pour Homme.
- UAA n° 3 : Réaliser un shampoing, des soins spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pincés, rouleaux) pour Dame et pour Homme.
- UAA n° 4 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe combinée et un brushing adaptés pour Dame et pour Homme ; réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour homme.
- UAA n° 5 : Réaliser un shampoing, des soins spécifiques, une coloration d'oxydation ou une décoloration (mèches) d'oxydation, adaptés pour Dame et pour Homme.
- UAA n° 6 : Réaliser une coiffure de circonstance adaptée pour Dame et pour Homme.

b) Option de base groupée : *Esthéticien/Esthéticienne*

Référentiel expérimental : *Esthéticien(ne)*

- UAA n° 1 : Soins basiques du visage – Épilations du visage – Maquillage correctif de jour
- UAA n° 2 : Soins de beauté basiques des mains et des pieds
- UAA n° 3 : Soins basiques du corps – Épilations du corps
- UAA n° 4 : Soins spécifiques du visage – Traitement des phanères du visage – Maquillage correctif du soir – Vente/Conseil – Information – Réception/Réapprovisionnement
- UAA n° 5 : Soins de beauté spécifiques des mains et des pieds – Vente/Conseil – Information –Encaissement
- UAA n° 6 : Soins spécifiques du corps – Traitement des phanères–Vente/Conseil – Téléphone/rendez-vous – Travail en équipe

c) Option de base groupée : *Mécanicien/Mécanicienne automobile*

Référentiel expérimental : *Mécanicien(ne) automobile*

- UAA n° 1 : Préparation d'un véhicule neuf et réalisation d'un petit entretien
- UAA n° 2 : Entretien du groupe propulsion et de la partie roulante d'un véhicule (éléments d'usure courante)
- UAA n° 3 : Entretien des ensembles et sous-ensembles électriques d'un véhicule (éléments simples)
- UAA n° 4 : Entretien complet d'un véhicule, y compris les petites réparations mécaniques et hydrauliques
- UAA n° 5 : Entretien complet d'un véhicule, y compris les petites réparations électriques

UAA n° 6 : Préparation d'un véhicule pour le contrôle technique

d) Option de base groupée : *Technicien/Technicienne de l'automobile*
Référentiel expérimental : *Technicien(ne) de l'automobile*

UAA n° 1 : Préparation d'un véhicule neuf et petit entretien

UAA n° 2 : Entretien complet d'un véhicule avec une approche de diagnostic (groupe propulsion et partie roulante)

UAA n° 3 : Entretien complet d'un véhicule avec une approche de diagnostic (partie électrique)

UAA n° 4 : Préparation d'un véhicule pour le contrôle technique, y compris les petites réparations

UAA n° 5 : Interventions spécifiques sur un véhicule automobile sur base d'un diagnostic (groupe propulsion et partie roulante)

UAA n° 6 : Interventions spécifiques sur un véhicule automobile sur base d'un diagnostic (ensembles et sous-ensembles électriques + accessoires)